

le 31 Mars 2016

Retrait du projet de Loi **EL KHOMRI!**

Licenciement du Gouvernement pour

« insuffisance professionnelle »!

(tel que pratiqué dans les entreprises du privé)



La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT revendique « LA SEPARATION DE LA FINANCE ET DE L'ETAT! ». (Loi 1905. Séparation de l'Eglise et de l'Etat).

La proposition de Loi EL KHOMRI n'est que l'illustration des vœux de GATTAZ sur sa volonté de paupériser les salariés. « Les queux doivent nous servir ! »

Les pseudo avancées ou réécritures du texte étaient déjà prévues. <u>Les objectifs recherchés ont toujours été</u> : les licenciements sans motif, les semaines à 60 heures sans possibilité de refus et sans majoration, l'anéantissement du Droit dans le travail, la validation d'Accords par des syndicats « maison » et véreux, etc...

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement - CGT appelle à la grève reconductible et à l'action, l'ensemble de ses syndicats et des salariés, afin de combattre sur la durée, ce projet de Loi rétrograde et de soumission! Cet appel doit permettre à l'ensemble des camarades, isolés ou non, de pouvoir se joindre aux mouvements de résistance, sans crainte de « l'abandon de poste » si cher à ces entreprises vertueuses du Droit Républicain!

Les 17, 24 et 31 Mars 2016

sont l'occasion de manifester, de se faire entendre dans la rue et dans l'entreprise!

Pour notre Fédération <u>les 31 Mars et 26 Mai</u> demeurent des priorités dans l'action afin d'obtenir une mobilisation plus massive.

Tant que ce projet de Loi ne sera pas retiré, l'appel à la GRÈVE RECONDUCTIBLE - ou toute autre forme de contestation - sera maintenu ! La caricature c'est eux ! La véritable ressource de ce pays, c'est nous ! Salariés ! Étudiants ! Demandeurs-d'emploi ! Retraités ! Citoyens ! Chargés de famille !

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement